



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Investissons aujourd'hui, dessinons demain



28 novembre 2017

# Présentation du **SRADDET**



*Investissons aujourd'hui, dessinons demain*



# UN SRADDET



1. Stratégique
2. Prescriptif
3. Intégrateur





## Un schéma stratégique

### **Six enjeux identifiés pour l'aménagement du territoire régional**

- Développement économique, emploi
- Formation
- Santé
- Mobilité et accessibilité
- Maillage urbain
- Transition écologique et énergétique





## Un schéma prescriptif

**Le SRADDET n'est pas un document d'urbanisme.**

Les documents d'urbanisme devront :

- **prendre en compte les objectifs** du schéma
- **être compatibles avec les règles générales** du schéma



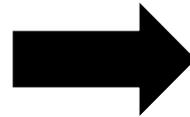


## Un schéma intégrateur

### Démarches thématiques

- aménagement
- transports
- biodiversité
- climat air énergie
- déchets
- + numérique, foncier, habitat, santé, développement économique, formation

### Une stratégie commune



**SRADDET**





## Une large concertation territoriale

- Etat, départements, métropole, EPCI, communes, établissements publics (SCoT, PLU, PCAET, PDU), PNR, comité déchets, comité régional de la biodiversité, comités de massif, CTAP
  - CESER, chambres consulaires, régions limitrophes
  - Autres personnes morales concernées par les volets thématiques du schéma
  - Grand public





- **Volet 2** : transports, intermodalité, mobilité
- **Volet 3** : foncier
- **Volet 4** : habitat
- **Volet 5** : climat, air, énergie
- **Volet 6** : biodiversité, patrimoine naturel
- **Volet 7** : déchets
- **Volet 8** : numérique



□ **Volet 1** : territoires attractifs, accessibles et innovants

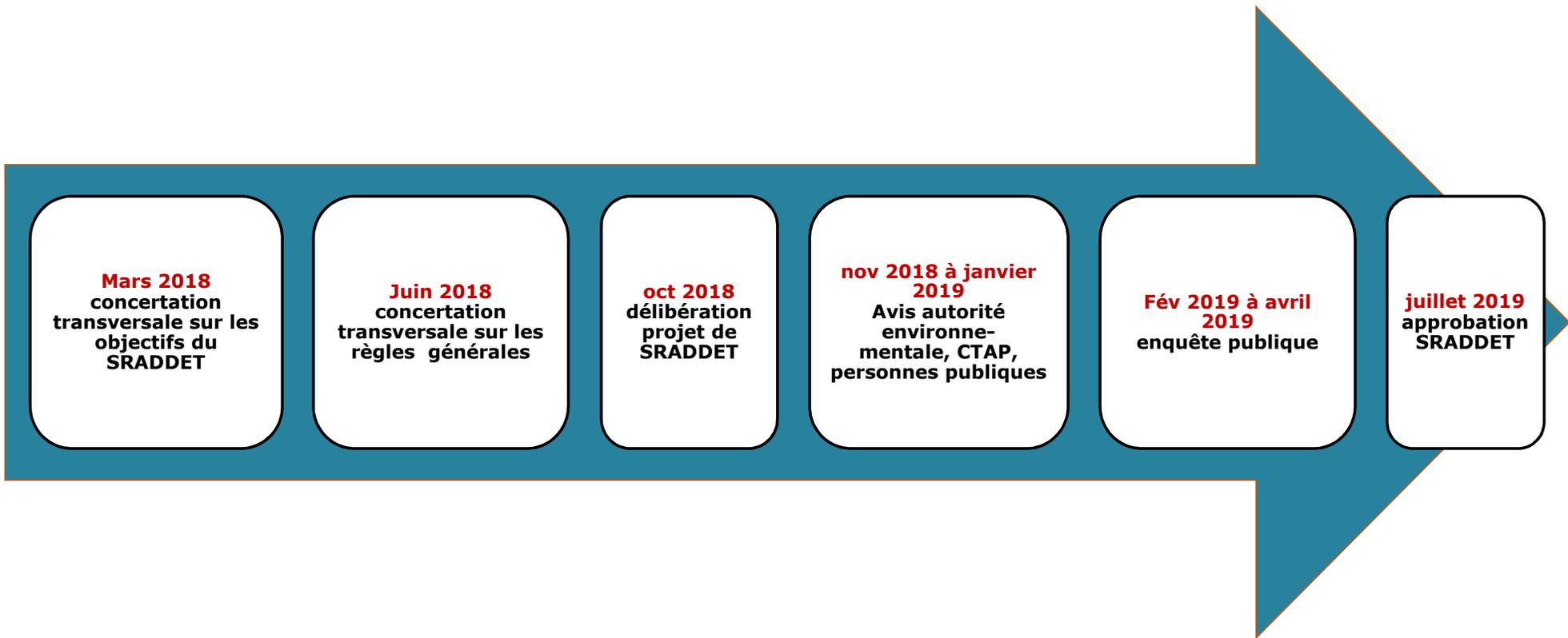




## AVANCEMENT DES CONCERTATIONS DES VOIETS SECTORIELS AU 12/10/2017

Volet	Calendrier
<b>INFRASTRUCTURES / TRANSPORTS / INTERMODALITE</b>	Hiver 2017 : 1ere session réunions territorialisées (sur objectifs), Printemps 2018 : 2ème session ateliers territorialisés (sur règles générales)
<b>FONCIER</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2017 : 2 phases successives de concertation (techniciens – élus) 1 <sup>er</sup> semestre 2018 : ateliers territorialisés sur objectifs puis règles générales
<b>HABITAT</b>	Fin 2017 : concertation menée avec DREAL présentée au CRHH Janvier / Juin 2018 : Séminaire logement et lancement concertation pour rédaction objectifs et règles générales
<b>CLIMAT/AIR /ENERGIE</b>	Jan/Juin 2018 : - 6 séminaires thématiques et 12 rencontres territoriales + Réunions du COPTec
<b>ENVIRONNEMENT/ BIODIVERSITÉ</b>	Temps de concertation sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2018
<b>DÉCHETS</b>	Nov 2017 : validation états des lieux Janv/Juin 2018 : validation objectifs, réunions territoriales et validation du projet de plan
<b>NUMÉRIQUE</b>	Initiée en Mars 2017
<b>SANTÉ</b>	Initiée en Juin 2017







## Du SRCE au SRADDET

### Rappel du contexte juridique

La loi NOTRe du 7 août 2015, complétée par l'ordonnance du 27 juillet 2016 et précisée par le décret n°2016-1071 du 3 août 2016 rend obligatoire le SRADDET. Il doit se composer de :

- Un **rapport** consacré aux objectifs du schéma illustrés par une carte synthétique  
→ **les objectifs de protection et de restauration de la biodiversité fondés sur la trame verte et bleue régionale**
- un **fascicule** regroupant les règles générales organisé en chapitres thématiques  
→ **en matière de protection et de restauration de la biodiversité, elles doivent permettre le rétablissement, le maintien ou l'amélioration de la fonctionnalité des milieux nécessaires aux continuités écologiques**
- des documents annexes  
→ **les SRCE ou tous documents nécessaires**





## Du SRCE au SRADDET

### Contexte en Nouvelle Aquitaine

Existence de : 1 SRCE Poitou-Charentes, 1 SRCE Limousin, 1 Etat des lieux des continuités écologiques Aquitain

### Des enjeux communs et des spécificités territoriales et méthodologiques :

Milieus :

- = Milieux humides, aquatiques, boisés, bocagers, pelouses sèches, ....
- ≠ Montagne, littoral

Méthodologie :

- = cohérence interrégionale
- ≠ des représentations différentes des réservoirs et des corridors

Cohérence des orientations des plans d'action





## Diversité et richesse du patrimoine naturel de la Nouvelle-Aquitaine

Un vaste ensemble d'espaces naturels,  
agricoles et forestiers sous influences :

- atlantique
- continentale
- montagnarde

-> caractère de zone de transition  
conférant une **grande diversité  
d'habitats abritant une grande  
richesse en espèces animales et  
végétales**

Spécificités territoriales :

- **montagne** (Pyrénées et Massif Central)
- **littoral** (milieux dunaires et rocheux,  
estuaires et marais)

Fort endémisme



Marens pommiers - Saint-Hilaire-de-Palais (Bassin Adour)  
Philippe DEJARD - 2005



© J. LAURENT



© F. Meiki / Biotopie



© Larrouiney - CreativeCommons - Forêts des Landes (La Teste de Buch)



Azuré du serpolet [*Maculinea arion*]  
T. Menut/Biotopie



© Myrabella - WikimediaCommons



## **Contraintes et pressions**

Une biodiversité et des continuités écologiques menacées

**Destruction, artificialisation et fragmentation des habitats naturels** (changements de pratiques ou usage des sols, développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport, aménagements,...).

→ Un des premiers facteurs d'érosion de la biodiversité

Mais aussi d'autres menaces : pollutions, surexploitations des ressources, risques naturels, changement climatique, présence d'espèces exotiques envahissantes

## **Réponses apportées**

### **- Des actions et programmes en faveur de la biodiversité**

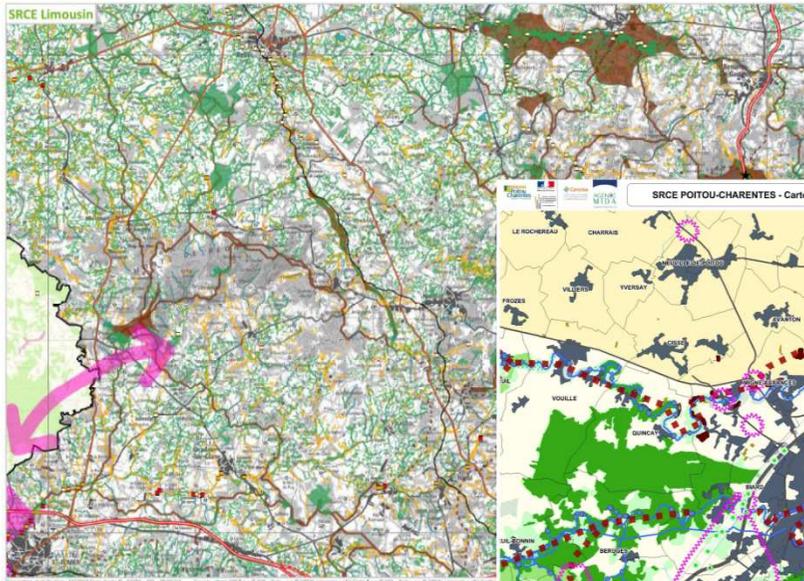
Protection des espèces : 30 espèces ou groupes d'espèces pouvant bénéficier d'un Plan National d'Actions (7 pilotés en NA)

Inventaires du patrimoine naturel, protection des espaces et des espèces, mesures de gestion des milieux

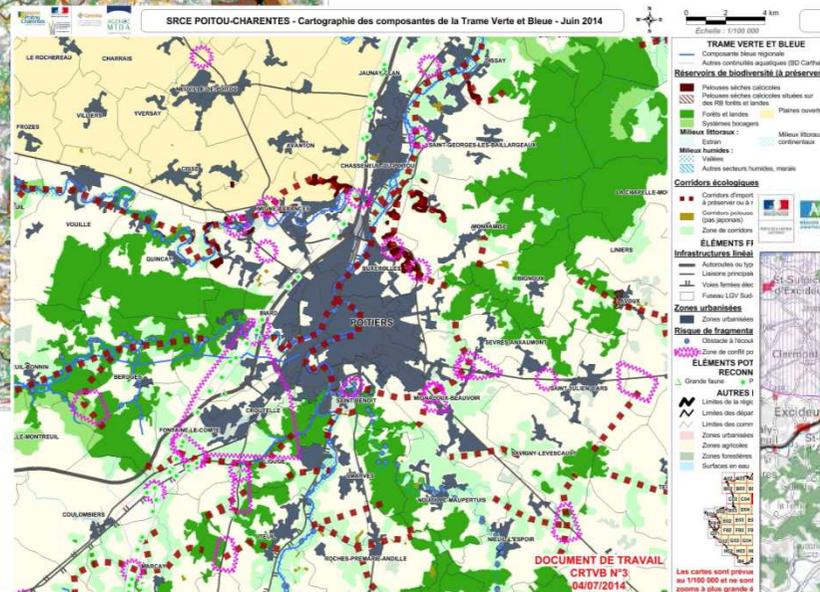




# Du SRCE au SRADDET



Limousin

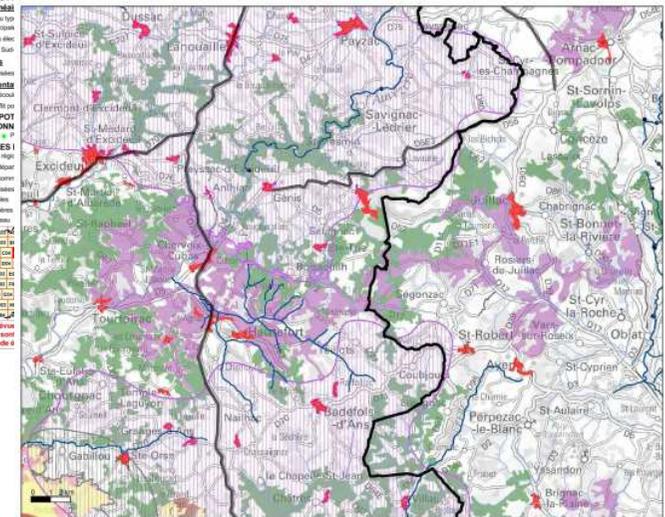


Poitou-Charentes

Aquitaine - Cartographie des continuités écologiques régionales

Planche 27

Echelle 1/250 000 - format A3



Aquitaine

**Des choix de représentations cartographiques très différents**



## Du SRCE au SRADDET

### Grands enjeux :

**Préserver ou remettre en bon état les milieux et les continuités écologiques**

**Limiter l'artificialisation des sols et la fragmentation des milieux, améliorer la transparence écologique des infrastructures**

**Intégrer la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes dans le développement territorial**

- gérer l'espace de façon économe,
- maîtriser et concevoir différemment le développement urbain et le développement du réseau de transport,
- promouvoir l'agriculture extensive et la sylviculture durable,
- gérer durablement le trait de côte, les milieux littoraux et les zones humides,
- lutter contre les pollutions quelle que soit leur origine (agricole, industrielle, eau pluviale).

**Améliorer la connaissance naturaliste** afin de permettre une meilleure prise en compte des besoins des espèces et du fonctionnement des écosystèmes en matière de continuités écologiques, dans l'aménagement du territoire.





## Du SRCE au SRADDET

### Travaux en cours

- **Synthèse de l'état des lieux et des enjeux**
- **Travaux cartographiques :**
  - **Carte de synthèse des continuités Nouvelle-Aquitaine**
  - **Carte 150 000ème des continuités écologiques**

### Travaux à venir

- **Définition des objectifs**
- **Rédaction des règles générales**





## Du SRCE au SRADDET

### **Concertation :**

- **Réunion du Comité Régional Biodiversité (1<sup>er</sup> semestre)**
- **Réunion de concertation (janvier- février) :**
  - **Partage des travaux en cours**
  - **Définition des objectifs**
- **Réunion autour des travaux cartographiques (janvier-février)**
- **Réunion de concertation (printemps)**
  - **Partage des travaux en cours**
  - **Echange autour des règles générales**

